

Un nouveau complexe sportif



»» Dossier

- Immersion chez les sapeurs-pompiers

»» Portrait

- Nicolas GRY à la tête d'Espac Entreprise

»» Eau potable

- Prise de compétence et baisse du prix au 1^{er} janvier



Nous les appelons, ils arrivent. Que ce soit dans une grande ville ou dans une petite commune, les pompiers répondent présents dès que l'on a besoin d'eux. Volontaires ou professionnels, ils mettent en œuvre les moyens nécessaires pour sauver des vies, secourir, faire face aux sinistres. On évoque aussi souvent leur mérite. Mais qui sont ces hommes et ces femmes qui veillent continuellement sur nous ? Ce dossier est l'occasion pour nous de leur exprimer nos remerciements pour leur engagement au quotidien. Il pourrait même, pourquoi pas, susciter de nouvelles vocations parmi les lecteurs de ce magazine. Sachez en effet, qu'en France, il est possible de se former aux secours à tout âge.

Ces derniers mois n'auront pas non plus manqué de dossiers sur lesquels élus et agents de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ont travaillé. Parmi les sujets prioritaires, figure le transfert de la gestion de distribution de l'eau potable à l'Agglo au 1^{er} janvier 2020. Cette nouvelle gestion mutualisée sera signe de bonne nouvelle car elle permettra une baisse du prix de l'eau pour 91% des usagers et un maintien du prix pour les autres.

Des interventions concrètes, de proximité, au service de tous et surtout de l'intérêt général, tel est le leitmotiv de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences au quotidien.

Enfin, en ce début d'année, je tiens à souhaiter à chacun d'entre vous, en mon nom mais également en celui de tous mes collègues élus et tout le personnel de l'Agglo, une très belle année 2020. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.



Bonne lecture à tous !

Roland Roth
Président de la
Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences

sommaire

Éditorial	2
Zoom sur	3
Nouvelles du conseil	4
Agglo infos	7
Inst'Agglo	13
Dossier	16
Portrait	21
Jeu de l'Agglo	22
Agenda	23
Bloc-notes	24



Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - n°52 Janvier 2020

Directeur de la publication : Roland Roth Rédacteurs en chef : Sonya Cristinelli-Fraiboeuf, Jean-Claude Kratz Comité de rédaction : Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Christian Hector, Aline Lett, Fabien Stenger, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel Crédit photos : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - Fotolia.com

Conception graphique : Titeux Communication Impression : Imprimerie sarregueminoise, Sarreguemines - Imprimé sur papier 100 % recyclé Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171 - Tirage : 31 000 exemplaires

Un nouveau complexe sportif communautaire



Le territoire ne disposant pas d'équipement capable d'accueillir des compétitions sportives de grande ampleur, dans de bonnes conditions de confort pour les sportifs ou pour les spectateurs, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a profité de la nécessité de créer un gymnase pour le collège Fulrad pour engager un projet phare. Penchée sur le dossier depuis 2017, l'Agglo a désormais arrêté le projet de construction d'un nouveau complexe sportif sur le site de l'ancienne gendarmerie du Quartier Gentil à Sarreguemines. Il répondra aux attentes des écoles primaires, des collèges, des lycées et des associations de tout le territoire. Un budget de 11,5 millions d'euros sera consacré à ce projet.

Après un concours de maîtrise d'œuvre lancé en mai 2018, 80 candidatures ont été réceptionnées dont 4 ont été retenues pour déposer une offre technique et financière. C'est le cabinet Atelier Ferret Architectures qui a été choisi pour concevoir cet équipement. Sur une superficie 4 580 m², le complexe déclinera plusieurs espaces sur deux niveaux : trois salles de sport (un terrain d'entraînement, un terrain multi-sports et une salle d'escrime),

un hall d'accueil, des vestiaires collectifs, un espace de formation, un espace de convivialité et des locaux techniques. Des annexes de fonctionnement pour le stockage du matériel ainsi que des espaces extérieurs (parking dilué autour du bâtiment, lieux de promenade, espace sportif extérieur d'évolution) compléteront cet équipement.

« Ce lieu a été conçu pour que les sportifs et le public des manifestations qui s'y dérouleront, puissent passer un agréable moment à l'intérieur du bâtiment mais également à l'extérieur. Il y aura en effet possibilité de pique-niquer, de se promener ou de partager un moment de convivialité grâce aux espaces qui seront aménagés dans ce but » nous explique Pierre Ferret, architecte du projet.

« Ce complexe n'est pas amené à concurrencer les gymnases alentours. Son objectif est de répondre à des besoins complémentaires bien réels » précise Roland ROTH, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, *« il sera bien entendu nécessaire de partager ces lieux en bonne intelligence... tout comme les créneaux ! »*. Par ailleurs, la diversité des futurs locaux permettra un meilleur confort pour certaines disciplines, comme l'escrime par exemple qui n'a, pour l'heure, pas de salle adaptée à cette pratique.

10 mois d'études sont prévus, pour affiner notamment les aspects techniques de la construction, et 20 mois de travaux suivront. La réception du chantier est prévue pour le courant de l'année 2022.

Ce futur équipement n'a pas encore de nom, aussi participez à l'appel à idées ! (voir page 19)



Deux conseils communautaires se sont déroulés depuis le dernier numéro d'Entre Sarre et Blies. En voici les principaux points débattus par les élus.

Développement économique

Les membres du conseil communautaire ont décidé à l'unanimité des voix d'accorder à l'agence «Moselle Attractivité» une contribution de 1,50 € par habitant, soit 98 013 €. L'Agglo adhère à cette agence, issue de la fusion de Moselle Développement et de Moselle Tourisme, depuis avril 2018. Au sein de «Moselle Attractivité», Roland ROTH a été désigné en tant que délégué titulaire et Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF en tant que déléguée suppléante. Cette structure subventionne par exemple, l'Office de Tourisme ou participe à la promotion des territoires mosellans. Par ailleurs, une subvention de 19 736,10 € a été attribuée à l'association Moselle-Est Initiatives pour l'année 2019. L'Agglo est engagée depuis 1999 auprès de cet organisme au même titre que l'ensemble des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de l'Est Mosellan. Le but de cette plate-forme est d'optimiser le lancement et la pérennité des entreprises en renforçant leurs fonds propres par l'octroi de prêts à taux zéro qui compléteront un apport personnel et permettront de solliciter plus facilement un prêt bancaire pour créer, reprendre ou développer une activité. De plus, cette association apporte une aide personnalisée aux porteurs de projets en leur offrant un accompagnement en période de montage du dossier d'aide et, après l'octroi du prêt, un suivi de l'entreprise nouvelle. Enfin, en plus de la possibilité d'un parrainage par un dirigeant d'entreprise expérimenté, la PFIL permet également aux porteurs de projet d'échanger régulièrement leurs expériences avec d'autres chefs d'entreprise en leur proposant un accès au « Club Créateurs ».

Les membres du conseil ont validé plusieurs cessions de terrains sur les zones d'activités. Dans la zone artisanale de Rouhling, la société DGREEN a acheté une plate-forme de 3 798 m². Jefra Création a investi dans une parcelle de 2 712 m². Et enfin, une plate-forme de 5 669 m² a été cédée à la Boulangerie-Pâtisserie bio Hullar. A Sarralbe, c'est la société OSTAC SAS qui a fait l'acquisition d'une parcelle de 3 306 m². Sur la zone de l'Europôle, l'Agglo a vendu un terrain de 10 589 m² à la société AMGS.

Hygiène et sécurité

Les élus ont accordé, pour 2019, une aide d'un montant global de 8 880 € aux Amicales des Sapeurs-Pompiers du territoire intercommunal gérant une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, soit une aide de 80 € à chacun des 111 Jeunes Sapeurs-Pompiers. Cette aide est accordée de la manière suivante :

- 2 240 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Puttelange-aux-Lacs ;
- 2 080 € à l'Amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Sarreguemines ;
- 1 200 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Wiesviller ;
- 1 040 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rouhling ;
- 880 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Jean-Rohrbach ;
- 800 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sarralbe ;
- 640 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Hambach.

Le conseil communautaire a validé le principe d'accorder aux sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers extérieures au territoire intercommunal et présentant une demande en ce sens, une aide de 80 € par Jeune Sapeur-Pompier habitant une commune membre de l'Agglo et inscrit dans une section de Jeune Sapeur-Pompier extérieure à la collectivité.

Tourisme

Le conseil communautaire a décidé la location de 12 vélos à assistance électrique auprès de la société RESPO pour une durée de trois ans, et de les mettre à disposition de l'Office de Tourisme pour qu'il puisse proposer cette offre à sa clientèle. Ce service permettra de répondre à une demande existante et donnera la possibilité au plus grand nombre d'emprunter le réseau d'itinéraires cyclables de l'Agglo qui, à ce jour est le plus dense de Moselle. Des vélos traditionnels pourront aussi être loués.

Le conseil communautaire a décidé de verser 16 600 € de subvention annuelle de fonctionnement à l'association Bassin Touristique de la Sarre. Pour rappel, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a contribué, en décembre 2016, à la création de cette association. Cette dernière a pour objectif de valoriser et promouvoir le tourisme fluvial sur l'ensemble du linéaire du canal de la Sarre et une partie du canal de la Marne au Rhin autour de la marque de destination « Terres d'Oh ! Balades sur les rives et canaux d'Alsace-Lorraine ». La subvention permettra de financer les actions de communication, de promotion et d'animation du territoire composé de 4 intercommunalités (Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, Communauté de Communes d'Alsace Bossue, Communauté de Communes du Saulnois et Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud)

Développement durable

Depuis 2013, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences propose un programme d'animations et de sensibilisation au développement durable avec des événements tout au long de l'année. Ces actions sont inscrites dans le Plan Climat Territorial. Les élus ont validé la pérennisation d'actions de sensibilisation ayant déjà fait leurs preuves les années précédentes, à savoir :

- le 8^{ème} projet d'Education au Développement Durable (EDD) pour l'année scolaire 2019/2020 en partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale. Le projet retenu cette année est intitulé « Consommons éco-citoyens ». Une aide de 14 200 € sera allouée pour la totalité du projet. Au total, 20 classes pourront y participer ;
- la 8^{ème} édition du Jour de la Nuit les 11 et 12 octobre 2019. Cette année, l'événement a eu lieu à Hundling. Cette animation consistait à réaliser des balades nocturnes de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, au gaspillage énergétique et économique (budget : 2 500 € HT) ;
- un voyage d'étude ou une journée d'information à destination des élus sur la thématique de l'éclairage public communal.

Médiathèque

Une convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération et la Ville de Sarreguemines a été approuvée par les élus communautaires. En effet, depuis plusieurs années, les Musées de Sarreguemines et la Médiathèque organisent des actions en commun. Les deux établissements souhaitent mettre en place un nouveau partenariat visant à développer l'offre culturelle et artistique locale, valoriser l'art céramique et la littérature mais aussi renforcer l'accessibilité des publics. Les Musées de Sarreguemines prêteront les locaux et le matériel nécessaire aux ateliers organisés en commun dans le cadre de ce partenariat. La Médiathèque se chargera de l'enregistrement des inscriptions aux animations et prendra en charge les contrats de cession des intervenants, ainsi que les frais de chaque participant aux ateliers. Le calendrier des animations et la communication seront établis en commun.

Equipements sportifs

Dans la perspective de la fin de la convention de gestion du Centre Nautique fixée au 30 juin 2020, les élus se sont prononcés favorablement quant au futur mode de gestion proposé pour cet équipement. Il a ainsi été décidé, après examen de plusieurs solutions, d'adopter le principe de l'exploitation de l'établissement par le biais d'une délégation de service public (contrat de concession) d'une durée de 4 ans allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2024.

Habitat

Les élus de l'Agglo ont décidé de soutenir le guichet d'information logement à destination des jeunes et de participer au fonctionnement du poste de conseiller référent logement porté par la Mission Locale pour les années 2019 à 2021.

Ils ont aussi accordé pour l'année en cours, une contribution financière de 19 408,50 € pour abonder le Fonds de Solidarité pour le Logement géré par le Département de la Moselle. Cette somme est attribuée pour le compte des communes membres de l'Agglo situées en Moselle. Ce dispositif a pour but de favoriser l'accès et le maintien des personnes en situation de précarité sociale dans un logement décent et indépendant, et de leur permettre de disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de téléphone grâce à l'octroi d'aides financières sous forme de prêts ou de subventions, ouvertes aux locataires du parc public et privé.

Enseignement supérieur

Sur avis favorable des membres du Bureau, les conseillers communautaires ont choisi d'octroyer plusieurs subventions à des projets tutorés pour un montant de 2 600 € répartis de la manière suivante :

- 200 € à l'association des étudiants DUT GACO, pour l'organisation d'une chasse aux trésors dans la ville de Sarreguemines ;
- 200 € à l'association des étudiants DUT GACO, pour l'organisation d'une course à pied solidaire au Golf Sarreguemines Confluences ;
- 200 € à l'association des étudiants DUT GACO, pour la promotion de l'espace Mut@camp destiné à l'évolution des pratiques pédagogiques au sein de l'IUT de Moselle Est ;
- 2 000 € au Lycée Jean de Pange, pour l'organisation de stages d'étudiants de BTS Commerce international en Indonésie.

Une autre subvention de 312 892,42 € a été accordée à l'Université de Lorraine pour l'année universitaire 2017/2018, afin de soutenir les différentes filières présentes sur le site délocalisé de Sarreguemines, à savoir :

- Licence Professionnelle de l'IUT de Moselle-Est ;
- 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années de droit (L1, L2, L3) ;
- Capacité de droit et Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Religieux ;
- Master 2 Droit des collectivités territoriales et Coopération transfrontalière.

Toujours dans le domaine de l'enseignement supérieur, 3 000 € ont été versés à l'Institut Supérieur Européen de l'Entreprise et de ses Techniques (ISEETECH) afin que cette association développe les liens entre les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur et renforce les partenariats sur le territoire mosellan, et plus particulièrement sur le territoire intercommunal sarregueminois.

Communication et animations

Présenté pour la première fois en 2005 à Petite-Rosselle au Carreau Wendel, sur le site du Musée de la Mine, le spectacle son et lumière joué en plein air et produit par l'association « Les Enfants du Charbon », attire plusieurs milliers de personnes chaque année. L'Agglo a été sollicitée pour lui verser une subvention de 4 000 €, somme qui a été accordée à l'unanimité.



Politique de la Ville

Le renouvellement de l'Agglo à la charte Moselle Jeunesse 2019-2021 a été validé par les élus en séance plénière. Porté par le Conseil Départemental depuis 2016, le projet Moselle Jeunesse vise à construire une action plus efficace en faveur des jeunes en s'appuyant sur les compétences exercées par le Département dans les domaines de l'action sociale, l'éducation, le sport et la culture. Les jeunes de 11 à 17 ans sont le public visé, notamment ceux les plus isolés de la vie sociale. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences avait adhéré à ce projet une première fois pour la période 2016-2018.

Pour financer d'autres actions relevant de la politique de la ville, plusieurs subventions ont été décidées pour l'année en cours :

- 66 923,39 € à la Mission Locale afin d'aider les jeunes dans leur passage du système éducatif à la vie professionnelle ;
- 4 000 € à l'association Proximité. Celle-ci remplit une mission de service public sur le périmètre de la Moselle Est dans les domaines de l'aide aux victimes, qui constitue sa vocation initiale et sa mission prioritaire, ainsi que la médiation pénale, la médiation familiale, le contrôle judiciaire et la permanence d'orientation pénale instituée pour permettre le recours aux enquêtes sociales rapides ;
- 3 000 € au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Moselle Est qui a pour objectif de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- 3 000 € à l'association Les Amis de la Coccinelle qui a pour missions la socialisation et la prévention des troubles précoces de l'enfant ;
- 2 000 € à l'association Ludothèque Beausoleil pour son projet « Estivales villages », animations estivales itinérantes permettant de proposer gratuitement aux jeunes et moins jeunes des temps de jeux et d'échanges, mais aussi de faciliter l'accès à la lecture, en collaboration avec la Médiathèque Communautaire et les bibliothèques du réseau de lecture publique. 1 600 € ont été accordés à cette même association pour son projet « La Sarre en jeux », festival apparu comme un outil d'ouverture et de valorisation de ce quartier prioritaire (Beausoleil) ;
- 1 500 € pour l'année 2019, au Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Moselle (CDAD) pour le fonctionnement d'un Point d'accès au Droit, une permanence d'avocats volontaires du Barreau de Sarreguemines mise en place le 1^{er} septembre 2016 près du Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ) du TGI de Sarreguemines, de façon à assurer une synergie entre les lieux d'accueil du justiciable. Ces permanences sont accessibles à tous les usagers du ressort du Tribunal de Grande Instance. 200 € ont aussi été versés au CDAD pour son action « Ciné justice » afin de promouvoir l'antenne de la Faculté de Droit à Sarreguemines auprès des lycéens de l'Agglo et des environs.
- 808 € à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP 57) pour le transport des élèves en bus. L'USEP 57 organise des activités sportives pour les enfants de l'école publique, de la maternelle à l'élémentaire, en appui de l'éducation physique et sportive dispensée par les professeurs des écoles. La section USEP de Sarreguemines-Est organise, en ce sens, des rencontres sportives sur le secteur de Sarralbe pour donner une finalité à l'enseignement de l'EPS et pour permettre aux élèves de tisser des relations dans un esprit sportif avec leurs camarades des autres écoles.

Déchets ménagers et assimilés

Le conseil communautaire a donné son accord pour céder 20 conteneurs d'apport volontaire des fibreux à la Communauté de Communes d'Alsace Bossue pour un montant de 3 000 €. Suite à son étude d'optimisation du service, l'Agglo a fait le choix d'étendre la collecte des fibreux par apport volontaire à l'ensemble de son nouveau territoire. L'ancien territoire de la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs était déjà doté de conteneurs d'apport volontaire pour le papier avec un système de préhension de type « simple crochet ». La mise en place de ce dispositif étant soutenue financièrement par l'Eco-Organisme CITEO, le service de collecte a remplacé le parc existant et l'a complété par des conteneurs neufs avec système de préhension de type « champignon », plus pratique à utiliser. Les anciens conteneurs qui ne sont alors plus utilisables par notre collectivité ont été proposés à la vente. Seule la Communauté de Communes d'Alsace Bossue avait fait parvenir une offre, qui a été acceptée.

Eau potable : prise de compétence et baisse du prix au 1^{er} janvier 2020.



En application de la loi NOTRe du 7 août 2015, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences assurera la compétence de distribution de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire à compter du 1^{er} janvier 2020.

Si un important travail administratif a dû être mené pour anticiper ce transfert au vu des nombreux modes de gestion jusqu'alors en place, l'Agglo a décidé de mener en parallèle un travail de simplification de l'organisation et surtout d'optimisation financière. De ce fait, une négociation financière a été engagée avec le principal prestataire intervenant sur le territoire. A l'issue de ces pourparlers, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a obtenu une bonne nouvelle pour une large majorité des usagers, **puisque le prix de l'eau baissera pour 91% des foyers dès le 1^{er} janvier 2020.**

Les usagers dont le service de l'eau est actuellement géré en Délégation de Service Public, verront le prix du m³ d'eau diminuer de 14,8 centimes HT. Cette baisse concerne les communes de Blies-Ebersing, Blies-Guersviller, Ernestviller, Frauenberg, Grosbliederstroff, Grundviller, Guébenhouse, Hambach, Hazembourg, Hilsprich, Holving, Hundling, Ippling, Kappelking, Le Val de Guéblange, Neufgrange, Puttelage aux Lacs, Rémelfing, Rémering les Puttelage, Richeling, Rouhling, Saint Jean Rohrbach, Sarralbe, Sarreguemines, Sarreinsming, Siltzheim, Willerwald, Wittring, Woustviller.

Pour les communes de Bliesbruck, Lixing-lès-Rouhling, Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines et Zetting, le prix TTC sera maintenu, malgré l'instauration d'une TVA (ainsi la hausse des taxes sera compensée par une baisse du prix HT).

Pour les communes de Kalhausen, Kirviller, Loupershouse et Nelling, le service de l'eau est géré par des syndicats de communes pour lesquels la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ne décide pas seule. Aucun engagement ne peut être pris à ce jour pour ces 4 communes quant à l'évolution du prix de l'eau.

L'Agglo labellisée à 2 reprises ! Terres de Jeux 2024



L'Agglo a dernièrement obtenu le label « Terre de Jeux 2024 », décerné par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Cette distinction est remise aux collectivités locales qui s'engagent, par leurs initiatives, à faire vivre le projet « Paris 2024 » sur leur territoire et plus généralement à promouvoir la pratique sportive comme un outil de bien-être, de santé, d'inclusion, d'éducation, de comportements durables et plus solidaires. Cette labellisation permettra à l'Agglo, en partenariat avec la Ville de Sarreguemines, de développer des actions spécifiques en prévision des JO 2024 et d'envisager l'accueil de délégations lors de leurs préparations olympiques.

« AGIR ENSEMBLE pour un campus durable en ville durable »

Le Tour de France AGIR ENSEMBLE est un dispositif fédérant des territoires volontaires pour mobiliser étudiants et personnels des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche autour d'actions, d'animations, de gestes et d'engagements en faveur de campus durables dans des villes durables. Sous l'impulsion de l'Agglo, déjà engagée dans une démarche de développement durable, le campus de Sarreguemines (INSPÉ, IUT et CROUS) a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « AGIR ENSEMBLE pour un campus durable en ville durable ». Huit organisations nationales fédérées autour du dispositif se sont récemment réunies en commission pour examiner les différentes candidatures. Après étude des dossiers, la labellisation de l'alliance sarregueminoise a été annoncée. Le plan proposé par cette dernière vise à rassembler les différents publics (étudiants, personnels et partenaires de l'Université de Lorraine) autour d'actions fédératrices, tout en tenant compte des spécificités, des attentes et des besoins de chaque partie prenante.

Les Journées Européennes du Patrimoine 2019

Événement culturel incontournable de la rentrée, les Journées Européennes du Patrimoine témoignent de l'intérêt du public pour notre histoire et notre culture. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a voulu ces deux journées festives, conviviales et familiales.

Le public a découvert l'Hôtel de la Communauté lors de visites guidées nocturnes le samedi 21 septembre mais également le lendemain à 14h et à 16h ou librement tout au long de la journée. Ainsi, le samedi soir, un magnifique son et lumières dans le parc et sur les façades du château a ravi les très nombreux spectateurs.

Les visiteurs se sont ainsi imprégnés de tout un pan de l'histoire locale très peu connu jusqu'alors. En effet, l'exposition proposée cette année avait pour thème : la peluche de soies et la confection de chapeaux, activités qui occupaient près de 4 000 ouvriers dans les années 1840 sur le territoire de Sarreguemines et environs.

Le dimanche, ateliers pour enfants, atelier de confection de chapeaux, produits issus de la ruche, exposition et vente de mobilier en bois de palettes réalisé par le personnel du chantier d'insertion Confluences Service, jeu-concours, musique d'ambiance, petite restauration, petite bourse aux plantes, concours de compositions florales pour les communes de l'Agglo sur le thème du chapeau et soleil... toutes les conditions étaient réunies pour faire de ces journées une édition plus que réussie !

Les Journées en chiffres...

600 visiteurs sur les 2 journées

156 participants aux visites guidées nocturnes

18 compositions florales soumises au vote du public

40 chapeaux exposés



Un nouvel amphi à la faculté de Droit



AVANT



APRÈS

Depuis 1988, l'amphithéâtre dans lequel les étudiants de la faculté de Droit suivent leurs cours magistraux n'avait pas changé. Des travaux d'embellissement ont été entrepris cet été et ont complété les travaux de mise aux normes.

Au programme :

- installation d'un plafond acoustique avec 20 cm d'isolation en laine de verre ;
- remplacement de tous les anciens luminaires par des LED ;
- rafraîchissement des murs ;
- installation d'une boucle magnétique pour permettre aux étudiants malentendants de suivre les cours confortablement ;
- remplacement de la moquette aux murs par de la fibre peinte ;
- remplacement du sol par un sol en PVC acoustique qui imite le parquet ;
- remplacement du mobilier. Chaque plateau de travail a été numéroté, en vue des examens, et équipé d'une prise électrique pour brancher les ordinateurs portables ;
- installation de 4 places pour les personnes à mobilité réduite ;
- remplacement de la double porte par un vantail pour laisser passer une chaise roulante.

Tous ces travaux ont été effectués pour un montant de 76 991 € HT.



Construction d'une crèche franco-allemande : la convention de coopération signée

La conception d'une crèche franco-allemande à Brebach a officiellement été lancée le jeudi 29 août 2019 avec la signature, en mairie de Sarrebruck, de la convention de

coopération par Ralf Latz, maire de Sarrebruck et Roland Roth, Président de l'Agglo.

Ce projet pilote répondra à un réel besoin. Aucune offre de prise en charge bilingue pour cette tranche d'âge n'existait jusqu'alors au sein de l'Eurodistrict SaarMoselle. 33 places de crèche sont prévues pour les enfants de moins de 3 ans, dont 11 pour ceux de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Le concept de cette crèche, tout comme son fonctionnement, combineront les approches pédagogiques françaises et allemandes. Les cours de langues et la formation continue du personnel favoriseront une coopération fructueuse. Cette crèche permettra les échanges interculturels entre enfants, familles et personnels spécialisés des deux côtés de la frontière. Au sein de la crèche, les enfants acquerront des compétences linguistiques et interculturelles, qui leur seront utiles tout au long de leur vie.

Les travaux de ce projet innovant sur le territoire de l'Eurodistrict débuteront à l'été 2020 et seront menés par la ville de Sarrebruck pour un montant estimé à 2 millions d'euros. Ce projet est financé par la Ville de Sarrebruck, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et le programme INTERREG V A à hauteur d'environ d'1 million d'euros. Un soutien financier supplémentaire est sollicité auprès de la Communauté Urbaine de Sarrebruck, du Land de Sarre et de la CAF de Moselle.

Interventions de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile



Cette année encore, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a souhaité reconduire une opération mise en place depuis 2010 en partenariat avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ) de Metz, dans le cadre des orientations du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Les gendarmes qui composent cette brigade ont un rôle préventif envers les jeunes. Les actions de cette unité se concentrent sur des séances de sensibilisation. Cette année, en juin, les gendarmes de la BPDJ se sont déplacés dans une dizaine d'écoles du périmètre intercommunal pour proposer aux élèves de CM1 et de CM2 deux ateliers sur le thème de « L'enfant et la loi ». Les enfants ont, par ce biais, été sensibilisés aux dangers d'internet et du harcèlement.

Le gymnase Henri Nominé remis au goût du jour

Avant-dernière étape d'un programme pluriannuel entamé en 2007, les travaux réalisés du 15 juin au 30 août ont modernisé le gymnase Henri Nominé.

En effet, pour une sécurité renforcée des usagers, les 4 escaliers des gradins ont été élargis pour désormais mesurer 2 mètres. Des nez de marche y ont été ajoutés. Une main courante centrale a été installée pour faciliter la montée ou la descente des spectateurs sans risque de chute.

Tous les garde-corps intérieurs et extérieurs ont été changés, le mobilier a été remplacé par des sièges numérotés et la grande salle ainsi que les gradins ont retrouvé une harmonie visuelle grâce au rafraîchissement des peintures.

Côté « technologie », une nouvelle alarme incendie a été installée, un outil plus sophistiqué et adapté aux capacités d'accueil du public du gymnase. De même, la fibre est désormais en place dans le bureau des professeurs et le club house des associations qui utilisent quotidiennement cette infrastructure.

Le montant total des travaux effectués est de 110 188 € HT.



Spectacle pour les séniors

Chaque année, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences offre la possibilité aux personnes âgées de plus de **67 ans** des communes de l'Agglo, ainsi qu'à leurs conjoints, d'assister à des représentations théâtrales en platt ou à des Kappensitzungen. 4 dates sont prévues pour les représentations afin de permettre l'accueil de toutes les communes.

Pour les séniors de Sarreguemines

Suite à une information dans le Républicain Lorrain, le site Internet ou la page facebook de l'Agglo, les billets seront à retirer sur une certaine période à l'Office de Tourisme. Le nombre de places est limité.

Pour les séniors des autres communes

Les inscriptions se font auprès des mairies. Le nombre de places est limité.

Dates

Samedi 25 janvier, dimanche 26 janvier, samedi 1^{er} février et dimanche 2 février 2020 à 14h au W à Woustviller.

Remise de prix

L'heure de la désormais traditionnelle remise des prix avait sonné en ce mardi 22 octobre. 14 lauréats pour le jeu du dernier Entre Sarre et Blies, 5 pour le quizz, 2 pour le vote des plus belles compositions florales et 4 communes pour le concours des communes ont été mis à l'honneur.

Sonya Cristinelli-Fraiboeuf, Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences en charge des animations a appelé et récompensé un à un les gagnants. Tous sont repartis avec un panier garni de produits lorrains. N'hésitez pas à tenter votre chance... Vous ferez peut-être partie des prochains lauréats !



« Golfer avec le cœur »

Aider les enfants malades ou en difficulté, tel est l'objectif des deux chèques de 2 000 € remis par Eberhard Muller, Président de *Green Burner*, aux associations *Les Bouchons de l'Espoir 57* et *La Coccinelle*, le lundi 7 octobre au Golf de Sarreguemines. De nombreux élus, dont Roland Roth, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences étaient également présents pour soutenir cette initiative.

Green Burner organise chaque année depuis 10 ans maintenant des tournois, dans le but de réunir des fonds pour soutenir des associations à vocation sociale. Les 4 000 € remis lors de cet événement sont le résultat de six compétitions de golf organisées cette année. Le dernier de ces tournois avait été organisé au Golf Sarreguemines Confluences dont est membre le Président de *Green Burner*.

La culture accessible aux étudiants

Parce que les étudiants sont des citoyens ouverts sur le monde, parce qu'ils souhaitent développer leur créativité, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, compétente dans le domaine de l'enseignement supérieur sur le territoire ainsi que les représentants des filières de l'Université de Lorraine, les associations d'étudiants (IUT de Moselle-Est, Droit et INSPÉ) et le service culturel de l'Université de Lorraine, sont soucieux d'offrir à tous une programmation culturelle de qualité. C'est ainsi qu'ils proposent chaque année aux étudiants des concerts, de la danse, du théâtre ou des conférences.

Au cours du premier trimestre, 3 actions étaient programmées. La première était une sortie le 17 octobre au Château de Manderen, site Passionnément Moselle, pour l'exposition « Hergé, une vie une œuvre ». La seconde était une performance audiovisuelle « Humains : la Roya est un fleuve » le 20 novembre, dans l'amphithéâtre GACO de l'IUT. La dernière action, une conférence sur le Binge Drinking (consommation d'alcool excessive dans un temps très court), a eu lieu le 3 décembre, également dans l'amphithéâtre de l'IUT. Une programmation pour le premier semestre 2020 est d'ores et déjà en cours de préparation.

Balades nocturnes

La 9^e édition des balades nocturnes a été proposée par l'Agglo dans le cadre de l'opération nationale « Le Jour de la Nuit », les 11 et 12 octobre derniers. En accord avec la thématique de la pollution lumineuse, l'éclairage de la commune de Hundling, où se déroulait cette année la manifestation, a été éteint durant les deux nuits. Ces balades de 4 km, jalonnées d'histoires contées par la compagnie *Les Charbons Débonnaires*, ont permis de sensibiliser les nombreux participants aux enjeux de la pollution lumineuse, à l'importance d'une nuit noire, garante d'écosystèmes nocturnes préservés, et aux économies d'énergie. L'association « Les Randonneurs Célestes » de l'observatoire de Sarreguemines a accompagné les sorties.



Formation des enseignants - EDD 2019/2020

C'est la 8^e année que l'Agglo propose, en partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale, des projets d'Education au Développement Durable (EDD) aux écoles élémentaires du territoire communautaire.

20 classes se sont portées volontaires pour travailler sur le thème choisi pour l'année 2019/2020 : « Préservons l'Eau et les Paysages ! ». Ce projet a pour objectif de faire connaître et de protéger les milieux humides pour mieux préserver la ressource en eau. Les enseignants de ces classes ont été formés à ce sujet le 15 octobre dernier par les associations la « Grange aux Paysages » et « Les Piverts ». Ces dernières assureront le suivi des classes tout au long de l'année, effectueront deux animations d'une demi-journée dans chacune d'elles et organiseront la journée de clôture le 23 juin 2020.





Grand Prix Cycliste – 11 juin 2019



Organisé par la Communauté d'Agglomération et le Sprinter Club Sarreguemines 57, le 18^e Grand Prix Cycliste de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a eu lieu sous un soleil radieux. Deux épreuves ont rythmé le Grand Prix. Une épreuve contre la montre a eu lieu le matin, sur un circuit de 8 km de Frauenberg à Blies-Guersviller et Sarreguemines (arrivée avenue de la Blies). Une deuxième épreuve en ligne s'est déroulée l'après-midi. Les coureurs ont effectué plusieurs boucles entre Sarreguemines et Blies-Guersviller.

Coupe de Golf – 23 juin 2019



Pour la 2^e année consécutive, le Golf Sarreguemines Confluences a organisé sa propre Coupe, une compétition individuelle sur 18 trous en stableford (méthode de décompte des points lors d'une partie de golf). 39 golfeurs ont participé à ce tournoi.





Animation «consommons éco-citoyens» – 18 juin 2019



Le 18 juin, les élèves de 19 classes ont participé à un moment de partage autour d'ateliers et de jeux sur le thème "Consommons éco-citoyen" dans le parc de l'Hôtel de la Communauté. Cette journée était proposée en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale et animée par l'association Connaître et protéger la Nature "Les Coquelicots".

Finale départementale de la prévention routière - 3 juillet 2019



Huit élèves se sont déplacés à Saint Avold le mercredi 3 juillet pour disputer la finale départementale de la Prévention Routière. Sélectionnés parmi les 70 finalistes du Challenge de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences le 5 juin dernier, les jeunes élèves se sont particulièrement illustrés. Loïc Assmus, de l'école d'Ippling, s'est hissé sur la deuxième marche du podium et a ainsi remporté une magnifique trottinette. Aurore Reb de l'école de Hundling et Clara Scher de l'école Maud Fontenoy de Sarreguemines l'ont suivi de près en se classant 5e et 7e. Berkay Bucak (Sarralbe), Hugo Koehler (Rémelfing), Solène Engel (Neufgrange) et Baptiste Schmitt (Wiesviller) sont arrivés respectivement 23e, 26e et 34e. Enfin, les notes d'Amélie Meybaum de Putteltange-aux-Iacs l'ont classée 53e. Toutes nos félicitations aux élèves de l'Agglo !



Grand Cross des Ecoliers – 18 octobre 2019

Le Grand Cross des Ecoliers de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est une course attendue tous les ans par de nombreux élèves.

Organisé en partenariat avec l'Athlétisme Sarreguemines Sarrebourg Arrondissement (ASSA), cet événement rassemble près de 1 000 élèves de CM1 et de CM2 des écoles du territoire. Au bout des 1 400 mètres du parcours, les 3 premiers des 4 courses au programme sont récompensés et, à en croire les sourires, c'est toujours un grand moment de fierté de monter sur le podium et de recevoir sa médaille...

Une remise des prix par équipe a eu lieu le 5 décembre, à l'Hôtel de la Communauté.



De gauche à droite : Chloé Goldschmidt, Jade Heymann et Line Stumpert



De gauche à droite : Martin Kircher, Sayan - Dine Brahami et Lorenzo Schaeffer



De gauche à droite : Solène Engel, Lisa Engel et Agathe Pizmoth



De gauche à droite : Nathan Kennel, Benjamin Schmidt et Noah Ammer

Challenge de tennis – 03 novembre 2019



C'est au COS Tennis Club de Sarralbe que se sont déroulées cette année les phases finales du Challenge de Tennis de l'Agglo, édition 2019 ! Au bout de plusieurs heures de coups droits, revers et aces, c'est jeu, set et match pour le club de Hambach-Roth qui organisera le tournoi 2020 !





Être sapeur-pompier... être toujours prêt !

Les sapeurs-pompiers sont des hommes et des femmes qui vouent leur vie à protéger celle des autres. Leur univers professionnel est large puisque plusieurs métiers se côtoient à la caserne et lors des interventions.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle (SDIS 57)

Le SDIS 57 est un établissement public administratif autonome. Il gère l'ensemble des moyens humains et matériels permettant d'apporter une réponse adaptée aux demandes de secours, de lutte contre les incendies, et de prévention des risques technologiques. La Moselle est défendue par plus de 5 000 sapeurs-pompiers. 80 % d'entre eux sont des volontaires.

La garantie de secours rapides de proximité repose sur l'engagement citoyen et sur le dévouement des sapeurs-pompiers volontaires, en complémentarité des professionnels.

Le SDIS 57 en 2018 c'est :

73 974 opérations de secours ;

5 162 hommes et femmes au service de la population des territoires mosellans ;

un maillage territorial fort avec plus de **224 centres de secours** implantés sur l'ensemble du territoire ;

1 004 véhicules opérationnels ;

plus de 500 appels par jour au Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) ;

environ 200 interventions quotidiennes gérées par le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) soit 1 toutes les 7 minutes ;

115 personnels administratifs.

Répartition des dépenses pour 100 €



Recettes totales de fonctionnement :

70 millions d'euros, soit 67 € par habitant

51 % de part du Département • 42 % de part des communes et EPCI
7 % autres recettes



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences verse une contribution annuelle en lieu et place de ses communes membres aux SDIS 57 et SDIS 67. Pour 2019, le montant total de cette contribution est de **1 911 029 euros** soit 28,64 euros par habitant.

A Sarreguemines, le Centre d'Incendie et de Secours est composé de 28 sapeurs-pompiers professionnels, de 61 sapeurs-pompiers volontaires, dont 19 infirmiers et 1 médecin, mais également de 18 jeunes sapeurs-pompiers.

En 2018, ils sont intervenus 3 165 fois. 74 % des interventions concernent les secours à la personne. Viennent ensuite les incendies (9%) et les secours routiers (4 %).

Pour tout renseignement, contactez le CIS Sarreguemines : sos@sdis57.fr / 03 87 28 18 18

Portrait d'un sapeur-pompier professionnel

28 sapeurs-pompiers professionnels à Sarreguemines... Florian Krippeler est l'un d'entre-eux depuis juillet 2019. Il mène aujourd'hui une vie faite de passion et de don de soi. Tout a commencé dès son plus jeune âge.

« Avec un père pompier professionnel, mon enfance a baigné au milieu des camions, des grandes échelles, des sirènes. J'ai très vite su que j'en ferais mon métier. J'ai intégré les jeunes sapeurs-pompiers à 11 ans, puis je suis devenu sapeur-pompier volontaire à 16 ans. J'ai ensuite intégré la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris à 18 ans. J'y suis resté 7 ans. Le fonctionnement est différent de celui de Sarreguemines puisqu'à Paris, j'étais militaire. Ici, je suis titulaire de la fonction publique territoriale, suite à la réussite au concours.

Ici, nous sommes tous égaux : pompiers volontaires ou professionnels, hommes ou femmes, nous travaillons main dans la main avec la même passion et le même objectif. La seule différence entre moi et un pompier volontaire est peut-être le quotidien puisque pour eux, être pompier n'est pas leur activité professionnelle principale. Il faut qu'ils composent avec... pas moi ! Ma journée est rythmée par la vérification et l'entretien du matériel, les formations, le travail administratif et les séances de sport. Une des exigences principales du métier de pompier : la réactivité. En effet, dès que nous sommes appelés, il faut être prêt à embarquer dans les véhicules d'intervention. Certaines peuvent être dures psychologiquement. Une fois sur place, nous ne devons pas perdre notre sang-froid face à la situation. Nous devons également pouvoir faire face à l'échec, d'où l'importance de la bonne ambiance entre collègues essentielle à la vie de la caserne, qui nous aide à prendre du recul et à accepter les solutions. Heureusement, nous avons des interventions plus heureuses ! J'ai eu la chance de pouvoir assister à deux accouchements... de beaux moments dans ma carrière ! »

Comment devenir sapeur-pompier professionnel (SPP) ?

Le recrutement se fait en plusieurs étapes. En effet, les SPP dépendent de la fonction publique territoriale. Leur recrutement est soumis à la réussite d'un concours, soit interne, soit externe, ouvrant droit à l'inscription sur une liste d'aptitude pour une durée déterminée, puis à l'accès à un emploi au sein d'un service départemental d'incendie et de secours (SDIS) en fonction de la disponibilité ou la vacance de postes de sapeurs-pompiers.



Florian Krippeler de Hundling
Caporal
En poste à Sarreguemines
depuis juillet 2019

Portrait d'un sapeur-pompier volontaire

Marine Oliger fait partie des 14 femmes intégrées dans les effectifs des sapeurs-pompiers de la caserne de Sarreguemines.

« J'ai toujours voulu aider les autres et aussi « faire comme mon grand frère » qui m'a transmis sa passion ! Je suis entrée chez les pompiers en tant que volontaire. Etre une femme ne m'a pas posé de souci, d'autant que je suis une personne qui ne se laisse pas faire. Il faut être fort de caractère pour pouvoir affronter certaines situations difficiles en intervention. Au quotidien, j'arrive aisément à concilier ma vie personnelle et mon activité de pompier. Je suis mariée à un pompier volontaire, cela aide beaucoup. C'est une organisation à avoir au quotidien, bien entendu, puisque les gardes et les astreintes demandent du temps mais c'est un choix de vie et non une contrainte. Nous donnons nos disponibilités pour des gardes casernées chaque mois. Une garde active peut courir de 8h à 17h. De 8h à 9h nous faisons l'inventaire des véhicules, de 9h30 à 11h, nous suivons des formations de 11h à 12h puis de 13h30 à 15h30, nous travaillons dans les services et enfin de 15h30 à 17h, nous faisons du sport. Nous restons cependant mobilisables pour une intervention toute la journée. À partir de 17h, nous restons en caserne, prêts à partir en intervention.

Etre pompier est loin d'être monotone. La vie à la caserne, les interventions mais aussi les formations annuelles que nous devons suivre y sont pour beaucoup ! Les missions de secours ne s'improvisent pas et demandent une formation de maintien des acquis (entre 24h et 32h dans une année) pour que subsistent des gestes réflexes. »

Marine Oliger
de Sarreguemines
Sapeure 1^{ère} Classe
Sapeur-pompier
volontaire
depuis 7 ans



Comment devenir sapeur-pompier volontaire (SPV) ?

Parallèlement à des études ou à un métier, pourquoi ne pas devenir SPV ! L'âge minimum de recrutement est de 16 ans. Homme, femme, jeune ou moins jeune (il est possible de se porter volontaire jusqu'à 55 ans), il n'y a pas de profil particulier, mais il est nécessaire d'être sportif et en bonne santé, avoir envie de participer à la vie citoyenne, ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'engagement. Il faut également suivre une formation de 28 jours sur 3 ans et avoir des disponibilités pour participer à l'activité opérationnelle. Il y a 3 périodes de recrutement dans l'année : janvier (candidature à adresser avant le 15 octobre), juin (candidature à adresser avant le 15 mars) et octobre (candidature à adresser avant le 15 juin).

Pour le capitaine Oberhauser : *« Les personnes pensent en général qu'il faut être un athlète pour être pompier...ce qui n'est pas tout à fait exact puisque nous cherchons essentiellement des individus en bonne santé, sportifs et surtout très motivés. Les pompiers volontaires bénéficient également d'une indemnisation qui varie en fonction de plusieurs paramètres (jour, heure, activités, etc). »*



Léonie Neu
de Blies-Schweyen
Jeune sapeur-pompier
dans sa dernière année

Portrait d'un jeune sapeur-pompier

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Même s'il ne souhaite pas forcément devenir à terme sapeur-pompier volontaire ou professionnel, le jeune sapeur-pompier aura acquis au cours de sa formation un savoir, un savoir-faire et un savoir-être qui lui seront utiles tout au long de sa vie. La Moselle compte 71 sections pour un total de 940 JSP, dont 235 jeunes filles.

Léonie est dans sa dernière année de jeune sapeur-pompier. En première générale, elle sortait tout juste de cours lorsque nous l'avons rencontrée. « Pour moi, les pompiers incarnent le courage...avec une amie, nous avons voulu tenter l'expérience et je n'ai jamais décroché. La formation a lieu tous les dimanches matin pour les cours théoriques. Le sport se fait en soirée. J'aimerais beaucoup poursuivre ce que j'ai entamé en devenant sapeur-pompier volontaire».

« Les jeunes sapeurs-pompiers baignent dans le monde associatif. Ils ne relèvent pas du service public. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences verse d'ailleurs une aide de 80 € pour chaque JSP habitant sur le territoire intercommunal. Pour 2019, cette somme représente 8 800 €. Ils sont formés par un pompier bénévole qui les accompagne en dehors de sa fonction et peuvent profiter des installations spécifiques de formations que nous avons ici à Sarreguemines, comme la maison à feux » complète le capitaine Oberhauser.

Comment devenir jeune sapeur-pompier (JSP) ?

Pour devenir JSP il est indispensable :

- d'avoir 12 ans révolus ;
- de répondre aux tests d'aptitude médicaux ;
- d'être sportif ;
- d'avoir un niveau scolaire satisfaisant et une attitude responsable.

La formation des jeunes sapeurs-pompiers est axée autour du secours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. Elle comporte également un volet d'information sur le fonctionnement des services de secours. A partir de 16 ans, les jeunes qui le souhaitent peuvent passer le brevet national de JSP avant de devenir sapeur-pompier volontaire.

Le capitaine Oberhauser précise « Il faut être persévérant et organisé. En effet, à côté de l'école, il y a des cours à travailler. Nous faisons une sélection sur dossier avec une lettre de motivation. Il y a ensuite une journée complète de sélection pendant laquelle les aspirants ont des tests en mathématiques, en français et en sport. Elle se termine par un entretien individuel. »

Nicolas Gry à la tête d'Espace Entreprise

Du secteur bancaire au développement économique, il y a Espace Entreprise. En juillet dernier, Nicolas Gry a pris les rennes de cet outil qui offre un véritable service économique communautaire aux entreprises du territoire, succédant ainsi à Etienne Laurent.



« Directeur d'une agence bancaire à Sarreguemines pendant 10 ans, j'ai eu envie de découvrir un domaine pour lequel j'avais beaucoup d'intérêt : le développement économique. Le poste qui s'est présenté à Espace Entreprise, avec le départ en retraite d'Etienne Laurent, s'inscrit dans une certaine continuité de celui que j'occupais jusqu'alors, de part les relations avec les entreprises et les connaissances du tissu économique local que j'ai pu acquérir. La transmission des missions s'est faite naturellement avec mon prédécesseur. Etienne Laurent m'a accompagné durant deux mois de façon millimétrée, ce qui m'a permis de me projeter dans la vie économique du territoire très rapidement. Cette collaboration a été pour moi une expérience très riche, puisqu'Etienne Laurent m'a fait découvrir tout un versant du réseau, qui comprend la Région Grand Est, le Département, les chambres consulaires ou encore le GECT, organisme visant à faciliter et promouvoir la communication entre deux territoires frontaliers. J'ai ainsi pris mes marques au sein d'une équipe expérimentée déjà constituée de deux chargés d'affaires, Jean-Michel Kremer et Marie Kirschwing, et de deux assistantes, Françoise Meyer et Claudine Raymond » explique Nicolas Gry.

Il ajoute : « Espace Entreprise a pour mission première d'accueillir et de conseiller les porteurs de projets. Nous les aidons à donner de la perspective à ces derniers. Espace Entreprise a trois fonctions essentielles. La première, c'est d'assumer les missions de développement économique pour le compte de l'Agglo au travers notamment de la promotion des différentes zones d'activités. La seconde, c'est de proposer des locaux (halls ou bureaux) et un service de domiciliation. Nous appelons cela la pépinière d'entreprises. Un objectif : voir grandir des entreprises et, pourquoi pas leur permettre de s'installer plus tard dans l'une de nos zones d'activités. La troisième fonction d'Espace Entreprise c'est d'accueillir la plate-forme d'initiatives locales (PFIL) pour la Moselle-Est : Initiative Moselle Est (IME) Je tiens à rappeler ici qu'elle fête ses 20 ans cette année ! Grâce à elle, des prêts d'honneur peuvent être accordés dans le cadre de créations ou de reprises d'entreprises. Espace Entreprise permet donc d'accompagner le développement économique au travers d'actions variées, la finalité restant la création et le maintien de l'emploi. »

« Une autre mission qui me tient à coeur, c'est le travail de mise en relations des chefs d'entreprises par le biais du Club des Chefs d'Entreprises. C'est l'occasion pour eux d'échanger sur de nombreux sujets qui les concernent au quotidien, à court, moyen et long terme. Enfin, c'est un échange permanent avec les élus de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Ils rappellent d'ailleurs régulièrement le caractère prioritaire du développement économique. Cela passe par une réflexion permanente sur l'attractivité de notre territoire, la défense de notre tissu industriel mais aussi la préparation de demain, c'est à dire en aménageant nos zones d'activité afin d'accueillir de nouvelles entreprises. Nous associons d'ailleurs souvent des entreprises à cette démarche, car nous sommes convaincus qu'elles sont des atouts majeurs de ce territoire.



Un nom pour le nouveau complexe sportif

Un nouveau complexe sportif commencera à voir le jour d'ici quelques mois, avenue de la Blies à Sarreguemines.

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences lance un appel à idées pour le nom de ce futur équipement. Pour vous orienter, voici quelques idées auxquelles l'Agglo est attachée... Si vous êtes inspirés, faites-nous parvenir vos suggestions !

Vous pourriez vous référer par exemple à :

- l'activité proposée dans l'équipement ;
- l'aspect architectural de l'équipement ;
- un nom d'une personnalité du territoire, issue du monde sportif ou du territoire de Sarreguemines de préférence ;
- l'environnement immédiat du futur équipement (environnement paysager, ruisseau, Avenue etc.) ;
- des termes issus du sport tels que « athlètes », « performance » ou encore « endurance ».



**Renvoyez le coupon-réponse ci-dessous dûment rempli avant le 31 janvier 2020
(le cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :**

**Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences - Service Communication - Jeu Entre Sarre et Blies
99 rue du Maréchal Foch - BP 80805 - 57208 SARREGUEMINES CEDEX.**

Mes suggestions : 1
2
3

Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville

Tél. Âge

Courriel



Les collectes multiflux au premier trimestre 2020

Bliesbruck, Blies-Ebersing, Blies-Guersviller, Ernestviller, Ernestviller (Puttelage-aux-Lacs), Frauenberg, Grundviller, Guebenhouse, Roth (Hambach), Hundling, Ippling, Kalhausen, Loupershouse, Neufgrange, Rémelfing, Sarreinsming, Siltzheim, Wiesviller, Wittring, Zetting, Woustviller, Woelfling-lès-Sarreguemines.

Grosbliederstroff, Rouhling, Sarreguemines, Sarreguemines centre ville.

Hazembourg, Hilsprich, Holving, Kappelkinger, Kirviller, Le Val-de-Guéblange, Lixing-lès-Rouhling, Nelling, Puttelage-aux-Lacs, Rémering-lès-Puttelage, Richeling, Saint-Jean-Rohrbach, Willerswald (+ carton des professionnels semaines paires ou impaires).

Hambach, Sarralbe, Sarreguemines centre ville (+ déchets résiduels des professionnels).

Pas de collecte



Janvier	Février	Mars	Avril
Mer 01*	Sam 01	Dim 01	Mer 01
Jeu 02	Dim 02	Lun 02	Jeu 02
Ven 03	Lun 03	Mar 03	Ven 03
Sam 04	Mar 04	Mer 04	Sam 04
Dim 05	Mer 05	Jeu 05	Dim 05
Lun 06	Jeu 06	Ven 06	Lun 06
Mar 07	Ven 07	Sam 07	Mar 07
Mer 08	Sam 08	Dim 08	Mer 08
Jeu 09	Dim 09	Lun 09	Jeu 09
Ven 10	Lun 10	Mar 10	Ven 10*
Sam 11	Mar 11	Mer 11	Sam 11
Dim 12	Mer 12	Jeu 12	Dim 12
Lun 13	Jeu 13	Ven 13	Lun 13*
Mar 14	Ven 14	Sam 14	Mar 14
Mer 15	Sam 15	Dim 15	Mer 15
Jeu 16	Dim 16	Lun 16	Jeu 16
Ven 17	Lun 17	Mar 17	Ven 17
Sam 18	Mar 18	Mer 18	Sam 18
Dim 19	Mer 19	Jeu 19	Dim 19
Lun 20	Jeu 20	Ven 20	Lun 20
Mar 21	Ven 21	Sam 21	Mar 21
Mer 22	Sam 22	Dim 22	Mer 22
Jeu 23	Dim 23	Lun 23	Jeu 23
Ven 24	Lun 24	Mar 24	Ven 24
Sam 25	Mar 25	Mer 25	Sam 25
Dim 26	Mer 26	Jeu 26	Dim 26
Lun 27	Jeu 27	Ven 27	Lun 27
Mar 28	Ven 28	Sam 28	Mar 28
Mer 29	Sam 29	Dim 29	Mer 29
Jeu 30		Lun 30	Jeu 30
Ven 31		Mar 31	

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

99 rue du Maréchal Foch - BP 80805 • 57208 SARREGUEMINES CEDEX
du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Accueil Tél. : 03 87 28 30 30 - Fax : 03 87 28 30 31
contact@agglo-sarreguemines.fr - www.agglo-sarreguemines.fr

 www.facebook.com/agglo-sarreguemines

Déchets ménagers, déchèteries

 **N°Vert 0 800 19 18 80**

Service Transports Tél. : 03 87 28 48 89

Assainissement non collectif du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
Tél. : 03 87 28 30 55

Accueil des services techniques (cartes de bus, cartes d'accès aux déchèteries)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

En période de vente des cartes de transports scolaires (fin janvier/début février et fin août/début septembre)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiathèque Communautaire

4 Chaussée de Louvain - 57200 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 28 60 80 - Fax : 03 87 09 31 42

www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr



mardi : 10h - 12h et 14h - 19h • mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

jeudi : 14h - 18h • vendredi : 12h - 18h • samedi : 10h - 17h

Horaires d'été (juillet - août) : mardi : 10h - 12h et 14h - 19h

mercredi, jeudi et vendredi : 14h - 17h • samedi : 10h - 17h



Golf Sarreguemines Confluences

1 allée du Golf - 57200 SARREGUEMINES

Tél. : 03 87 27 22 60 - Fax : 03 87 27 22 61

golf.sarreguemines@confluences.co

www.golf-sarreguemines-confluences.com

Piscine communautaire de Sarralbe

Rue Goethe - 57430 Sarralbe - Tél. : 03 87 97 80 55

Fermé le lundi • Mardi : 17h - 19h • Mercredi : 16h - 19h •

Jeudi : 17h - 19h (réservé aux adultes) • Samedi et dimanche : 9h - 12h

Horaires modifiés lors des vacances scolaires

Les autres numéros utiles

Sarreguemines Tourisme

8 rue Poincaré - BP 50339
57203 SARREGUEMINES Cedex
Tél. : 03 87 98 80 81 - Fax. 03 87 98 25 77
contact@sarreguemines-tourisme.com
www.sarreguemines-tourisme.com

Sarreguemines Confluences Habitat

3 rue Alexandre de Geiger BP 61101
57216 SARREGUEMINES Cedex
Tél. : 03 87 95 06 44 - Fax : 03 87 98 46 41
www.o-ph-sarreguemines.fr

Centre Universitaire

13 Rue Alexandre de Geiger - 57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 72 74 98 85
stephanie.leitner@univ-lorraine.fr
christine.peiffer@univ-lorraine.fr

Université Populaire Sarreguemines Confluences

Pôle École - 1 Place Jeanne d'Arc - 57200 Sarreguemines
Tél. : 03 87 09 39 81
upsc@wanadoo.fr - www.upsc-asso.fr

Relais Parents Assistants Maternels Sarreguemines

Maison de l'Enfance - 5 rue de la Paix - 57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 98 56 03 - Fax : 03 87 95 44 02
rpm@agglo-sarreguemines.fr

Relais Parents Assistants Maternels Sarralbe

21 rue des Tisserands - 57430 SARRALBE
Tél. : 03 87 97 85 92 - ram.ccal@orange.fr

Multi-accueil « L'Atelier des Lutins »

Europôle - 1 rue Robert Schuman - 57913 HAMBACH
Tél. : 03 87 09 00 95
atelier.deslutins@lpcr.fr

Multi-accueil

« La bulle enchantée »

2 rue de l'Abbé Louis Verdet - zone industrielle
57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 83 22 19 04 - sarreguemines.labulle@lpcr.fr

Espace Entreprise

27 rue du Champ de Mars
57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 98 75 75 - Fax : 03 87 98 27 27
espace-entreprise@espace-entreprise.fr
www.espace-entreprise.fr

Centre Nautique

Avenue de la Blies
57200 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 95 03 30



LES DÉCHÈTERIES

Déchèterie de Sarreguemines

Route de Bitche - 57200 SARREGUEMINES - Tél. : 07 89 86 10 20

Avril à octobre

- lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- mardi au vendredi de 10h à 12h50

Déchèterie de Rouhling

Rue Hallingen - 57520 ROUHLING - Tél. : 06 77 44 00 13

Avril à octobre

- lundi et samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

- mardi au vendredi de 13h30 à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- mardi au vendredi de 14h à 16h50

Déchèterie de Woustviller

Impasse de la Nature - 57915 WOUSTVILLER - Tél. : 06 77 44 00 82

Avril à octobre

- lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50

- mardi au vendredi de 14h à 16h50

Déchèterie de Zetting

Route de Dieding - 57905 ZETTING - Tél. : 06 77 44 99 58

Avril à octobre

- mardi, jeudi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 17h50

Novembre à mars

- mardi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 16h50

- mercredi de 9h à 11h50

Déchèterie de Sarralbe

Lieu-dit "Schachen" (entre Sarralbe et Holving - accès par la RN 656 vers le stand de tir) - Tél. : 06 73 59 37 13

Avril à octobre

- mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50

Novembre à mars

- mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 16h50

Déchèterie professionnelle

Chemin du Bruchwies - 57200 SARREGUEMINES - Tél. : 06 79 94 50 16
- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 11h50 et de 13h à 15h15
- jeudi de 8h à 11h50 et samedi de 8h à 13h45